



Novembre 2013

Newsletter SRS-CSPCP

Mesdames, Messieurs,
Chères Collègues et chers Collègues,

Le MCH2 vit et se développe. Plusieurs nouveautés vous attendent sur le site du Conseil suisse de présentation des comptes publics (www.srs-cspcp.ch) :

Engagements envers des caisses de pensions : Suite à la nouvelle législation concernant le financement des caisses de pensions, le SRS-CSPCP a élaboré un complément à la Recommandation No 9 afin d'indiquer comment ces engagements devraient être présentés dans les comptes des collectivités publiques concernées. Ce complément indique quelles sont les provisions à constituer et les engagements conditionnels à présenter en annexe des comptes.

Présentations de partenariats privés-publics (PPP) dans les comptes - FAQ: Beaucoup s'interrogent sur la manière de présenter les PPP dans les comptes des collectivités publiques qui y recourent. La « Foire aux questions FAQ » vous apporte une réponse.

Rémunération unique d'un droit de superficie - FAQ: Quels sont les éléments qu'une collectivité doit présenter dans ses comptes lorsqu'elle perçoit une rémunération unique pour un droit de superficie qu'elle accorde ? Comment doit-on traiter la valeur du terrain concerné ? La réponse à cette FAQ précise que cette opération doit être comptabilisée comme un leasing financier. Plus de détails sont disponibles dans la rubrique FAQ sur notre site web.

Consultations IPSAS – prises de position suisse : Le SRS-CSPCP a fait part de la position suisse au Comité IPSAS dans le cadre des consultations que ce dernier a lancées récemment :

- *Consultation Paper IPSASs and Government Finance Statistics Reporting Guidelines* (mars 2013);
- *Exposure Draft Conceptual Framework 2: Elements and Recognition in Financial Statements* (mars 2013);
- *Exposure Draft Conceptual Framework 3: Measurements of Assets and Liabilities* (mars 2013);
- *Exposure Draft Conceptual Framework for General Purpose Financial Reporting by Public Sector Entities: Presentation in General Purpose Financial Reports* (août 2013).

Développements attendus du MCH2: Plusieurs développements sont actuellement en cours d'élaboration au sein du SRS-CSPCP. Il s'agit de deux réponses à des questions fréquentes (a) comptabilisation des engagements et avoirs découlant de la péréquation financière intercommunale dans le respect du principe de l'échéance et (b) cohérence budgétaire et comptable de l'amortissement d'un découvert au bilan.

Toute l'actualité du MCH2 se trouve en permanence sur le site web du SRS-CSPCP. Prenez la peine de le consulter !

Avec nos meilleurs messages

Au nom du Conseil suisse de présentation des comptes publics
Nils Soguel, président
Evelyn Munier, secrétaire

www.srs-cspcp.ch